VIM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 233 800 €uros
Siège social : 2 Rue Les Prés Mégy, 79800 SOUDAN
380 349 761 RCS NIORT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

DEUXIEME DÉCISION - DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée unique, sur proposition du Président de la Société décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à **14 113 234,50 €uros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 14 113 234,50 €uros
- A titre de dividende global à l'Associée unique : 14 000 000,00 €uros
- Le solde, soit la somme de : 113 234,50 €uros
  en totalité au compte "Autres réserves"
  qui s'élève ainsi à 12 847 783,99 €uros.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 Septembre 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 000 000 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	13 000 000 €	NEANT	NEANT
31/12/2022	7 000 000 €	NEANT	NEANT
31/12/2021	7 500 000 €	NEANT	NEANT

CERTIFIE CONFORME
Le Président,
M. **Hilario TOME-IZACELAYA,**

VIM

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Cowork
1, place de l'Europe
31000 Toulouse

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

VIM

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société VIM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 26 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 343 906	2 716 916	626 989	546 435
Fonds commercial (1)	3 018 490		3 018 490	3 018 490
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	646 358		646 358	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	468 666	391 476	77 189	80 971
Installations tech., matériel et outillages industriels	12 815 749	8 703 416	4 112 334	1 940 080
Autres immobilisations corporelles	1 723 510	1 279 809	443 701	408 187
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	752 667		752 667	821 444
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 060		14 060	13 224
Autres immobilisations financières	233 452		233 452	230 054
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 016 858	13 091 617	9 925 240	7 058 886
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 610 591	259 605	6 350 986	6 998 405
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 792 773	35 777	1 756 996	1 988 906
Marchandises	5 194 586	296 810	4 897 776	4 055 554
Avances et acomptes versés sur commandes	28 609		28 609	150 523
Créances				
Clients (3)	17 043 242		17 043 242	18 271 838
Clients douteux, litigieux (3)	253 806	211 691	42 116	-11 662
Clients Factures à établir (3)	59 241		59 241	67 897
Personnel et comptes rattachés (3)	10 619		10 619	
Créances fiscales et sociales (3)	602 487		602 487	479 643
Groupe et associés (3)				1 363 661
Débiteurs divers (3)	226 828		226 828	257 519
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	11 500 056		11 500 056	10 000 056
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 121 108		5 121 108	4 730 682
Charges constatées d'avance (3)	243 301		243 301	171 622
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 687 247	803 883	47 883 365	48 524 644
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	71 704 105	13 895 500	57 808 605	55 583 530

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 233 800)	5 233 800	5 233 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 828 200	5 828 200
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	523 380	523 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 734 549	12 373 113
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 113 235	13 361 437
SITUATION NETTE	38 433 164	37 319 930
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	676 776	591 613
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 109 940	37 911 543
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	438 368	494 563
Provisions pour charges	438 846	372 570
TOTAL PROVISIONS	877 214	867 133
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	486 491	434 594
Fournisseurs	8 531 790	7 747 827
Fournisseurs, factures non parvenues	460 016	295 857
Dettes fiscales et sociales	6 414 638	6 036 761
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 928 516	2 284 506
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		5 311
TOTAL DETTES	17 821 451	16 804 855
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	57 808 605	55 583 530

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an — *17 334 960* — *16 370 261*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 3 492 968	55 415 716	53 790 400	1 625 316	3
Production vendue (biens & serv.) dont export. : 3 234 265	49 436 003	46 966 164	2 469 840	5
Montant net du chiffre d'affaires	104 851 719	100 756 564	4 095 155	4
Production stockée	-225 192	287 515	-512 707	-178
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	5 311		5 311	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	779 463	696 601	82 862	12
Autres produits	56 491	31 523	24 968	79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**105 467 792**	**101 772 203**	**3 695 589**	**4**
Achats de marchandises	35 568 529	33 076 034	2 492 495	8
Variation de stocks	-839 643	973 119	-1 812 762	-186
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 290 606	21 267 584	-976 977	-5
Variation de stocks	667 740	-312 711	980 451	-314
Autres achats et charges externes	12 149 495	11 915 378	234 118	2
Impôts, taxes et versements assimilés	824 495	756 624	67 871	9
Salaires et traitements	10 446 078	9 292 845	1 153 233	12
Charges sociales	4 456 032	3 916 741	539 291	14
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur immo : dotations aux amortissements	929 164	766 075	163 090	21
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur immo : dotations aux dépréciations				
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	409 635	579 682	-170 047	-29
Dotations aux amortissements et dépréciations — Dotations aux provisions	91 926	262 796	-170 870	-65
Autres charges	205 535	328 324	-122 790	-37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	**85 199 593**	**82 822 490**	**2 377 102**	**3**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**20 268 199**	**18 949 713**	**1 318 487**	**7**
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	735 960	492 983	242 977	49
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	1 040	4 122	-3 082	-75
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**737 000**	**497 105**	**239 895**	**48**
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	214	237	-22	-9
Différences négatives de change	744	4 617	-3 873	-84
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**958**	**4 854**	**-3 896**	**-80**
RÉSULTAT FINANCIER	**736 042**	**492 251**	**243 791**	**50**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**21 004 241**	**19 441 964**	**1 562 277**	**8**
Produits exceptionnels	137 484	138 995	-1 511	-1
Charges exceptionnelles	431 392	126 242	305 150	242
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-293 908**	**12 754**	**-306 661**	
Participation des salariés aux résultats	1 786 259	1 593 696	192 563	12
Impôt sur les bénéfices	4 810 840	4 499 585	311 255	7
TOTAL DES PRODUITS	**106 342 276**	**102 408 303**	**3 933 973**	**4**
TOTAL DES CHARGES	**92 229 042**	**89 046 867**	**3 182 175**	**4**
Bénéfice ou Perte	**14 113 235**	**13 361 437**	**751 798**	**6**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées 37 925 3 661
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 57 808 604,99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 14 113 234,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Tests de valeur des actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.
Pour les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.
Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs tenant compte des prévisions de ventes, de la rentabilité opérationnelle ainsi que des plans d'affaires à long terme.
Ces flux sont actualisés sur la durée d'utilité de l'actif testé (durée de protection ou durée de vie économique si inférieure pour les brevets et durée de la commercialisation pour les licences).

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers annuels requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers.
La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.
Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.
Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2024, la Direction a exercé son jugement notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de

l'appréciation des passifs éventuels.

Exemption de consolidation

Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés dans les comptes consolidés de la société SEIS PM SA.
La société est exceptée d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion groupe conformément à l'article 357-2 du 24 juillet 1966 et à l'article 248-13 mars 1967.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue.
- Marques et dépôts de marques non amortissable
- Brevets et demandes de brevets 5 ans
- Licences et logiciels 3 à 10 ans

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	7 à 10 ans

Il n'a pas été constaté de différence entre la durée d'usage fiscale et comptable concernant le matériel.
Une dotation d'amortissement dérogatoire de 214 647 € sur certains gros matériels a été comptabilisée en 2024 afin de pouvoir pratiquer un amortissement fiscal dégressif alors qu'un plan d'amortissement linéaire de ces biens a été retenu conformément à la réglementation comptable. Une reprise a été comptabilisée pour 129 484 €.
La provision pour amortissements dérogatoires, au passif du bilan, s'établit au 31/12/2024 à 676 776 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est valorisée au 31/12/2024, et cela depuis 2006, uniquement au prix d'achat, par dérogation au droit comptable français, ceci afin de se conformer aux règles imposées par le groupe auquel appartient l'entreprise.
Les frais accessoires non valorisés dans ce stock s'élèvent à 156 959 euros au 31/12/2024, contre 139 844 euros au 31/12/2023.
Conformément à la réglementation fiscale, ce montant a donné lieu à une réintégration pour la détermination de la base imposable.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque, à la date de clôture, la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable.
Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS ASSIMILÉES

Les engagements de retraite provisionnés correspondent aux droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise et de vie à la date de départ à la retraite (65 ans). Le taux d'évolution de carrière restenu est de 2.7 % en 2024 contre 2.5 % en 2023, le taux de turn over est retenu pour 4.4 % contre 4.2 % en 2023.
Le taux d'actualisation retenu est de 3.4 % contre 3.2 % en 2023.
Le taux de charges sociales appliquées à la provision est de 40 % et est identique à 2023.

Les opérations suivantes sont venues modifier la provision en 2024 :
- reprise de provision (25 650 euros), correspondant aux départs de salariés et aux changements dans les paramètres de calcul.
- dotation de provision (91 926 euros) suite à l'actualisation des droits acquis au 31/12/2024 par les salariés.

Au 31/12/2024, le total des engagements pour indemnité de fin de carrière s'élève à un montant de 672 663 euros. Une partie de ce régime est couvert par des actifs externalisés auprès de l'organisme Malakoff dont la valeur au 31/12/2024 est de l'ordre de 233 817 euros. La provision comptabilisée au sein des états financiers est de l'ordre de 438 846 euros.

CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Dans le cadre des mesures fiscales pour favoriser la recherche, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 140 516 euros. Celui-ci était de 163 417 euros l'exercice précédent.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

En application des dispositions de l'article R123-198 du Code de Commerce, la société n'a pas d'information à communiquer sur les transactions conclues entre parties liées, car les transactions ayant existé au cours de l'exercice :
- sont exclues de la liste des transactions avec des parties liées,
- ont été conclues à des conditions normales de marché.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Marques	411 612,35
Brevets	2 134 286,00
Fonds de commerce	3 018 490,38
Logiciels	798 006,96
Immobilisations incorporelles en cours	646 358,25
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	7 008 753,94

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 238 338,00		804 756,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui		421 572,00		
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.		33 623,75		13 470,00
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 008 927,93		2 806 821,00
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		17 912,00		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		1 522 583,51		237 830,00
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		821 444,00		752 667,00
		TOTAL	12 826 063,19		3 810 788,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		243 278,00		6 355,00
		TOTAL	243 278,00		6 355,00
		TOTAL GENERAL	19 307 679,19		4 621 899,00

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		34 340,00	7 008 754,00	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui				421 572,00	
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				47 093,75	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				12 815 748,93	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				17 912,00	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			54 815,00	1 705 598,51	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		821 444,00		752 667,00	
		TOTAL	821 444,00	54 815,00	15 760 592,19	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 121,00	247 512,00	
		TOTAL		2 121,00	247 512,00	
		TOTAL GENERAL	821 444,00	91 276,00	23 016 858,19	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		2 673 413,30	76 605,88	33 102,93	2 716 916,25
TOTAL		2 673 413,30	76 605,88	33 102,93	2 716 916,25
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	33 623,75	449,00		34 072,75
	Sur sol d'autrui	340 600,78	16 802,86		357 403,64
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 068 847,60	634 568,05		8 703 415,65
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	357 702,65	12 168,96		369 871,61
	Matériel de transport	17 912,00			17 912,00
	Mat. bureau et informatiq., mob.	756 693,72	188 569,65	53 237,93	892 025,44
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		9 575 380,50	852 558,52	53 237,93	10 374 701,09
TOTAL GENERAL		12 248 793,80	929 164,40	86 340,86	13 091 617,34

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage		214 647,21			129 483,90			85 163,31
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL		214 647,21			129 483,90			85 163,31
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL		214 647,21			129 483,90			85 163,31
Total général non ventilé		214 647,21			129 483,90			85 163,31

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations aux provisions ont été constatées conformément aux règles induites par l'avis 00-01 du CNC.

Comme les exercices précédents, une provision pour garantie donnée a été constituée. Elle a été ajustée de - 48 195 euros par rapport à 2023. Elle couvre notamment les échanges de pièces détachées et les interventions des techniciens (internes ou externes).

La provision pour indemnités de départ en retraite a été ajustée sur l'exercice afin de tenir compte des mouvements de masse salariale. Elle est portée à 438 846 €.

La provision pour litige n'a pas évolué sur l'exercice au vue des informations disponibles à cette date.

Enfin, les autres provisions pour risques et charges ont été ajustées de - 8 000 €.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	591 612,84	214 647,21	129 483,90	676 776,15
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	591 612,84	214 647,21	129 483,90	676 776,15
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	15 000,00			15 000,00
	Prov. pour garanties données aux clients	416 563,00		48 195,00	368 368,00
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	372 570,00	91 926,00	25 650,00	438 846,00
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	63 000,00		8 000,00	55 000,00
	TOTAL	867 133,00	91 926,00	81 845,00	877 214,00
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	608 374,00	238 823,00	255 005,00	592 192,00
	Sur comptes clients	190 089,31	170 811,93	149 210,62	211 690,62
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	798 463,31	409 634,93	404 215,62	803 882,62
	TOTAL GÉNÉRAL	2 257 209,15	716 208,14	615 544,52	2 357 872,77
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		501 560,93	478 060,62	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		214 647,21	137 483,90	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES STOCKS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 429 206,55	884 842,44		5 314 048,99
Matières premières	7 204 067,00		712 940,00	6 491 127,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	2 017 965,00		225 192,00	1 792 773,00
TOTAL	13 651 238,55	884 842,44	938 132,00	13 597 948,99

ACTIF CIRCULANT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		14 059,80		14 059,80
	Autres immobilisations financières		233 452,01		233 452,01
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		253 806,20	253 806,20	
	Autres créances clients		17 102 483,22	17 102 483,22	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		10 619,36	10 619,36	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 731,16	5 731,16	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	596 755,84	596 755,84	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		226 828,12	226 828,12	
	Charges constatées d'avance		243 300,76	243 300,76	
	TOTAUX		18 687 036,47	18 439 524,66	247 511,81

Renvois			
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés	
		- Prêts accordés en cours d'exercice	2 300,00
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 464,32
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ENTREPRISES LIÉES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉGIME DE GROUPE

La société est incluse dans le périmètre d'application du régime des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des impôts, pour lequel avait opté sa société-mère, la SAS SOLER & PALAU FRANCE.
Aux termes de la convention d'intégration en vigueur dans le groupe, chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparement, les économies réalisées et les retraitements effectués étant constatés au niveau de la société-mère.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	243 300,76
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	243 300,76

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	59 241,42
Autres créances	232 559,28
Disponibilités	56 520,58
TOTAL	348 321,28

CAPITAUX PROPRES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	429,00	12 200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	429,00	12 200,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		13 361 436,5
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		13 361 436,
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	361 437,00
Dividendes		13 000 000,0
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		13 361 437,

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	5 233 800,00			5 233 800,00
Primes liées au capital social	5 828 200,00			5 828 200,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	523 380,27			523 380,27
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 373 112,91	361 436,58		12 734 549,49
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	13 361 436,58	14 113 234,50	13 361 436,58	14 113 234,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	591 612,84	214 647,21	129 483,90	676 776,15
TOTAL	37 911 542,60	14 689 318,29	13 490 920,48	39 109 940,41

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- Amortissements dérogatoires		591 612,84		85 163,31		676 776,15
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés		1 593 696,00		192 563,00		1 786 259,00
- contribution sociale de solidarité		130 754,00		5 965,00		136 719,00
- autres		359 225,00		45 896,00		405 121,00
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite		372 570,00		66 276,00		438 846,00
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		3 047 857,84		395 863,31		3 443 721,15
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 991 806,40	8 991 806,40		
Personnel & comptes rattachés	3 672 911,04	3 672 911,04		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 955 003,49	1 955 003,49		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	619 766,00	619 766,00		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	166 956,97	166 956,97		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 928 515,67	1 928 515,67		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	17 334 959,57	17 334 959,57		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	460 015,97
Dettes fiscales et sociales	4 840 451,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 781 727,67
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 082 194,80

ENGAGEMENTS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution bancaire reçue en remplacement de la retenue de garantie pour la société RBL-REI : 10 695 €

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires provisionnés au titre de la certification des comptes 2024 par ERNST & YOUNG AUDIT sont de 6 000 €, en plus d'une facture reçue sur l'exercice 2024 pour 24 120 €, soit un total d'honoraires au titre de l'exercice 2024 de 30 120 €.

LES EFFECTIFS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	249,00	224,00
Ingénieurs et cadres	73,00	68,00
Agents de maîtrise		6,00
Employés et techniciens	81,00	67,00
Ouvriers	95,00	83,00

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	51 922 748,00	3 492 968,00	55 415 716,00
Productions vendues de biens	44 049 076,00	2 963 287,00	47 012 363,00
Productions vendues de travaux	2 152 663,00	270 978,00	2 423 641,00
Chiffre d'affaires	98 124 487,00	6 727 233,00	104 851 720,00

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 268 199,41	20 446 530,41	5 111 632,00	15 156 567,41
RÉSULTAT FINANCIER	736 041,92	736 041,92	184 010,00	552 031,92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-293 907,83	-293 907,83	-73 477,00	-220 430,83
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-1 786 259,00	-1 593 696,00	-398 424,00	-1 387 835,00

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

La charges d'impôts sur les sociétés comprend :
- L'impôt sur les sociétés pour 4 823 742 €
- La contribution additionnelle pour 134 004 €
- Le crédit d'impôt recherche pour 140 516 €
- La réduction d'impôt mécénat pour 6 390 €

BILAN ACTIF

Certifié conforme

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 343 906	2 716 916	626 989	546 435
Fonds commercial (1)	3 018 490		3 018 490	3 018 490
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	646 358		646 358	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	468 666	391 476	77 189	80 971
Installations tech., matériel et outillages industriels	12 815 749	8 703 416	4 112 334	1 940 080
Autres immobilisations corporelles	1 723 510	1 279 809	443 701	408 187
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	752 667		752 667	821 444
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	14 060		14 060	13 224
Autres immobilisations financières	233 452		233 452	230 054
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**23 016 858**	**13 091 617**	**9 925 240**	**7 058 886**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 610 591	259 605	6 350 986	6 998 405
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	1 792 773	35 777	1 756 996	1 988 906
Marchandises	5 194 586	296 810	4 897 776	4 055 554
Avances et acomptes versés sur commandes	28 609		28 609	150 523
Créances				
Clients (3)	17 043 242		17 043 242	18 271 838
Clients douteux, litigieux (3)	253 806	211 691	42 116	-11 662
Clients Factures à établir (3)	59 241		59 241	67 897
Personnel et comptes rattachés (3)	10 619		10 619	
Créances fiscales et sociales (3)	602 487		602 487	479 643
Groupe et associés (3)				1 363 661
Débiteurs divers (3)	226 828		226 828	257 519
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	11 500 056		11 500 056	10 000 056
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 121 108		5 121 108	4 730 682
Charges constatées d'avance (3)	243 301		243 301	171 622
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**48 687 247**	**803 883**	**47 883 365**	**48 524 644**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**71 704 105**	**13 895 500**	**57 808 605**	**55 583 530**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 233 800)	5 233 800	5 233 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 828 200	5 828 200
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	523 380	523 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 734 549	12 373 113
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 113 235	13 361 437
SITUATION NETTE	38 433 164	37 319 930
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	676 776	591 613
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**39 109 940**	**37 911 543**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	438 368	494 563
Provisions pour charges	438 846	372 570
TOTAL PROVISIONS	**877 214**	**867 133**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	486 491	434 594
Fournisseurs	8 531 790	7 747 827
Fournisseurs, factures non parvenues	460 016	295 857
Dettes fiscales et sociales	6 414 638	6 036 761
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	1 928 516	2 284 506
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		5 311
TOTAL DETTES	**17 821 451**	**16 804 855**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**57 808 605**	**55 583 530**

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an — *17 334 960* — *16 370 261*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Certifié conforme

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
Ventes de marchandises dont à l'exportation : 3 492 968	55 415 716	53 790 400	1 625 316	3
Production vendue (biens & serv.) dont export. : 3 234 265	49 436 003	46 966 164	2 469 840	5
Montant net du chiffre d'affaires	**104 851 719**	**100 756 564**	**4 095 155**	**4**
Production stockée	-225 192	287 515	-512 707	-178
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	5 311		5 311	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	779 463	696 601	82 862	12
Autres produits	56 491	31 523	24 968	79
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**105 467 792**	**101 772 203**	**3 695 589**	**4**
Achats de marchandises	35 568 529	33 076 034	2 492 495	8
Variation de stocks	-839 643	973 119	-1 812 762	-186
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 290 606	21 267 584	-976 977	-5
Variation de stocks	667 740	-312 711	980 451	-314
Autres achats et charges externes	12 149 495	11 915 378	234 118	2
Impôts, taxes et versements assimilés	824 495	756 624	67 871	9
Salaires et traitements	10 446 078	9 292 845	1 153 233	12
Charges sociales	4 456 032	3 916 741	539 291	14
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur immo : dotations aux amortissements	929 164	766 075	163 090	21
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur immo : dotations aux dépréciations				
Dotations aux amortissements et dépréciations — Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	409 635	579 682	-170 047	-29
Dotations aux amortissements et dépréciations — Dotations aux provisions	91 926	262 796	-170 870	-65
Autres charges	205 535	328 324	-122 790	-37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	**85 199 593**	**82 822 490**	**2 377 102**	**3**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**20 268 199**	**18 949 713**	**1 318 487**	**7**
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	735 960	492 983	242 977	49
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change	1 040	4 122	-3 082	-75
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**737 000**	**497 105**	**239 895**	**48**
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	214	237	-22	-9
Différences négatives de change	744	4 617	-3 873	-84
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**958**	**4 854**	**-3 896**	**-80**
RÉSULTAT FINANCIER	**736 042**	**492 251**	**243 791**	**50**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**21 004 241**	**19 441 964**	**1 562 277**	**8**
Produits exceptionnels	137 484	138 995	-1 511	-1
Charges exceptionnelles	431 392	126 242	305 150	242
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-293 908**	**12 754**	**-306 661**	
Participation des salariés aux résultats	1 786 259	1 593 696	192 563	12
Impôt sur les bénéfices	4 810 840	4 499 585	311 255	7
TOTAL DES PRODUITS	**106 342 276**	**102 408 303**	**3 933 973**	**4**
TOTAL DES CHARGES	**92 229 042**	**89 046 867**	**3 182 175**	**4**
Bénéfice ou Perte	**14 113 235**	**13 361 437**	**751 798**	**6**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées 37 925 3 661
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe comptable

Certifié conforme

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 57 808 604,99 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 14 113 234,50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Tests de valeur des actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que les marques, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.
Pour les immobilisations incorporelles et corporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice interne ou externe (par exemple arrêt d'un produit, baisse de perspectives commerciales, arrivée sur le marché d'un produit concurrent ou d'un générique) indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables.
Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs tenant compte des prévisions de ventes, de la rentabilité opérationnelle ainsi que des plans d'affaires à long terme.
Ces flux sont actualisés sur la durée d'utilité de l'actif testé (durée de protection ou durée de vie économique si inférieure pour les brevets et durée de la commercialisation pour les licences).

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers annuels requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers.
La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.
Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.
Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2024, la Direction a exercé son jugement notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de la dépréciation des créances clients, de l'évaluation des engagements sociaux, de l'estimation des provisions et de

l'appréciation des passifs éventuels.

Exemption de consolidation

Les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés dans les comptes consolidés de la société SEIS PM SA.
La société est exceptée d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion groupe conformément à l'article 357-2 du 24 juillet 1966 et à l'article 248-13 mars 1967.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue.
- Marques et dépôts de marques non amortissable
- Brevets et demandes de brevets 5 ans
- Licences et logiciels 3 à 10 ans

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	7 à 10 ans

Il n'a pas été constaté de différence entre la durée d'usage fiscale et comptable concernant le matériel.
Une dotation d'amortissement dérogatoire de 214 647 € sur certains gros matériels a été comptabilisée en 2024 afin de pouvoir pratiquer un amortissement fiscal dégressif alors qu'un plan d'amortissement linéaire de ces biens a été retenu conformément à la réglementation comptable. Une reprise a été comptabilisée pour 129 484 €.
La provision pour amortissements dérogatoires, au passif du bilan, s'établit au 31/12/2024 à 676 776 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est valorisée au 31/12/2024, et cela depuis 2006, uniquement au prix d'achat, par dérogation au droit comptable français, ceci afin de se conformer aux règles imposées par le groupe auquel appartient l'entreprise.
Les frais accessoires non valorisés dans ce stock s'élèvent à 156 959 euros au 31/12/2024, contre 139 844 euros au 31/12/2023.
Conformément à la réglementation fiscale, ce montant a donné lieu à une réintégration pour la détermination de la base imposable.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque, à la date de clôture, la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de façon fiable.
Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS ASSIMILÉES

Les engagements de retraite provisionnés correspondent aux droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise et de vie à la date de départ à la retraite (65 ans). Le taux d'évolution de carrière restenu est de 2.7 % en 2024 contre 2.5 % en 2023, le taux de turn over est retenu pour 4.4 % contre 4.2 % en 2023.
Le taux d'actualisation retenu est de 3.4 % contre 3.2 % en 2023.
Le taux de charges sociales appliquées à la provision est de 40 % et est identique à 2023.

Les opérations suivantes sont venues modifier la provision en 2024 :
- reprise de provision (25 650 euros), correspondant aux départs de salariés et aux changements dans les paramètres de calcul.
- dotation de provision (91 926 euros) suite à l'actualisation des droits acquis au 31/12/2024 par les salariés.

Au 31/12/2024, le total des engagements pour indemnité de fin de carrière s'élève à un montant de 672 663 euros. Une partie de ce régime est couvert par des actifs externalisés auprès de l'organisme Malakoff dont la valeur au 31/12/2024 est de l'ordre de 233 817 euros. La provision comptabilisée au sein des états financiers est de l'ordre de 438 846 euros.

CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE

Dans le cadre des mesures fiscales pour favoriser la recherche, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 140 516 euros. Celui-ci était de 163 417 euros l'exercice précédent.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

En application des dispositions de l'article R123-198 du Code de Commerce, la société n'a pas d'information à communiquer sur les transactions conclues entre parties liées, car les transactions ayant existé au cours de l'exercice :
- sont exclues de la liste des transactions avec des parties liées,
- ont été conclues à des conditions normales de marché.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
Marques	411 612,35
Brevets	2 134 286,00
Fonds de commerce	3 018 490,38
Logiciels	798 006,96
Immobilisations incorporelles en cours	646 358,25
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**7 008 753,94**

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	6 238 338,00		804 756,00
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui	421 572,00		
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.	33 623,75		13 470,00
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 008 927,93		2 806 821,00
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	17 912,00		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	1 522 583,51		237 830,00
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	821 444,00		752 667,00
	TOTAL	12 826 063,19		3 810 788,00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	243 278,00		6 355,00
	TOTAL	243 278,00		6 355,00
	TOTAL GENERAL	19 307 679,19		4 621 899,00

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**		34 340,00	7 008 754,00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui			421 572,00	
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons			47 093,75	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			12 815 748,93	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			17 912,00	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier		54 815,00	1 705 598,51	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	821 444,00		752 667,00	
	TOTAL	821 444,00	54 815,00	15 760 592,19	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		2 121,00	247 512,00	
	TOTAL		2 121,00	247 512,00	
	TOTAL GENERAL	821 444,00	91 276,00	23 016 858,19	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 673 413,30	76 605,88	33 102,93	2 716 916,25
TOTAL	2 673 413,30	76 605,88	33 102,93	2 716 916,25
Terrains				
Constructions — Sur sol propre	33 623,75	449,00		34 072,75
Constructions — Sur sol d'autrui	340 600,78	16 802,86		357 403,64
Constructions — Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	8 068 847,60	634 568,05		8 703 415,65
Autres immobs corporelles — Inst. générales agencem. amén.	357 702,65	12 168,96		369 871,61
Autres immobs corporelles — Matériel de transport	17 912,00			17 912,00
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et informatiq., mob.	756 693,72	188 569,65	53 237,93	892 025,44
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
TOTAL	9 575 380,50	852 558,52	53 237,93	10 374 701,09
TOTAL GENERAL	**12 248 793,80**	**929 164,40**	**86 340,86**	**13 091 617,34**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. — Sur sol propre							
Constr. — Sur sol autrui							
Constr. — Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage		214 647,21			129 483,90		85 163,31
A. immo. corp. — Inst. gales, ag. am div							
A. immo. corp. — Matériel transport							
A. immo. corp. — Mat. bureau mobilier inf.							
A. immo. corp. — Emballages réc. divers							
TOTAL		214 647,21			129 483,90		85 163,31
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL		**214 647,21**			**129 483,90**		**85 163,31**
Total général non ventilé		**214 647,21**			**129 483,90**		**85 163,31**

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations aux provisions ont été constatées conformément aux règles induites par l'avis 00-01 du CNC.

Comme les exercices précédents, une provision pour garantie donnée a été constituée. Elle a été ajustée de - 48 195 euros par rapport à 2023. Elle couvre notamment les échanges de pièces détachées et les interventions des techniciens (internes ou externes).

La provision pour indemnités de départ en retraite a été ajustée sur l'exercice afin de tenir compte des mouvements de masse salariale. Elle est portée à 438 846 €.

La provision pour litige n'a pas évolué sur l'exercice au vue des informations disponibles à cette date.

Enfin, les autres provisions pour risques et charges ont été ajustées de - 8 000 €.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	591 612,84	214 647,21	129 483,90	676 776,15
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**591 612,84**	**214 647,21**	**129 483,90**	**676 776,15**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	15 000,00			15 000,00
	Prov. pour garanties données aux clients	416 563,00		48 195,00	368 368,00
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	372 570,00	91 926,00	25 650,00	438 846,00
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	63 000,00		8 000,00	55 000,00
	TOTAL	**867 133,00**	**91 926,00**	**81 845,00**	**877 214,00**
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	608 374,00	238 823,00	255 005,00	592 192,00
	Sur comptes clients	190 089,31	170 811,93	149 210,62	211 690,62
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**798 463,31**	**409 634,93**	**404 215,62**	**803 882,62**
	TOTAL GÉNÉRAL	**2 257 209,15**	**716 208,14**	**615 544,52**	**2 357 872,77**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		501 560,93	478 060,62	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		214 647,21	137 483,90	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES STOCKS

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 429 206,55	884 842,44		5 314 048,99
Matières premières	7 204 067,00		712 940,00	6 491 127,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	2 017 965,00		225 192,00	1 792 773,00
TOTAL	**13 651 238,55**	**884 842,44**	**938 132,00**	**13 597 948,99**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		14 059,80		14 059,80
	Autres immobilisations financières		233 452,01		233 452,01
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		253 806,20	253 806,20	
	Autres créances clients		17 102 483,22	17 102 483,22	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		10 619,36	10 619,36	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 731,16	5 731,16	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	596 755,84	596 755,84	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		226 828,12	226 828,12	
	Charges constatées d'avance		243 300,76	243 300,76	
	TOTAUX		**18 687 036,47**	**18 439 524,66**	**247 511,81**
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice	2 300,00		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 464,32		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

RÉGIME DE GROUPE

La société est incluse dans le périmètre d'application du régime des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des impôts, pour lequel avait opté sa société-mère, la SAS SOLER & PALAU FRANCE.
Aux termes de la convention d'intégration en vigueur dans le groupe, chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparement, les économies réalisées et les retraitements effectués étant constatés au niveau de la société-mère.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	243 300,76
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**243 300,76**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	59 241,42
Autres créances	232 559,28
Disponibilités	56 520,58
TOTAL	**348 321,28**

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	429,00	12 200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	429,00	12 200,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		13 361 436,5
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		**13 361 436,**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	361 437,00
Dividendes		13 000 000,0
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		**13 361 437,**

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	5 233 800,00			5 233 800,00
Primes liées au capital social	5 828 200,00			5 828 200,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	523 380,27			523 380,27
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 373 112,91	361 436,58		12 734 549,49
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**13 361 436,58**	**14 113 234,50**	**13 361 436,58**	**14 113 234,50**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	591 612,84	214 647,21	129 483,90	676 776,15
TOTAL	**37 911 542,60**	**14 689 318,29**	**13 490 920,48**	**39 109 940,41**

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- Amortissements dérogatoires		591 612,84		85 163,31		676 776,15
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés		1 593 696,00		192 563,00		1 786 259,00
- contribution sociale de solidarité		130 754,00		5 965,00		136 719,00
- autres		359 225,00		45 896,00		405 121,00
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite		372 570,00		66 276,00		438 846,00
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL		**3 047 857,84**		**395 863,31**		**3 443 721,15**
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 991 806,40	8 991 806,40		
Personnel & comptes rattachés	3 672 911,04	3 672 911,04		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 955 003,49	1 955 003,49		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	619 766,00	619 766,00		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	166 956,97	166 956,97		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 928 515,67	1 928 515,67		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**17 334 959,57**	**17 334 959,57**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	460 015,97
Dettes fiscales et sociales	4 840 451,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 781 727,67
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**7 082 194,80**

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution bancaire reçue en remplacement de la retenue de garantie pour la société RBL-REI : 10 695 €

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires provisionnés au titre de la certification des comptes 2024 par ERNST & YOUNG AUDIT sont de 6 000 €, en plus d'une facture reçue sur l'exercice 2024 pour 24 120 €, soit un total d'honoraires au titre de l'exercice 2024 de 30 120 €.

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	**249,00**	**224,00**
Ingénieurs et cadres	73,00	68,00
Agents de maîtrise		6,00
Employés et techniciens	81,00	67,00
Ouvriers	95,00	83,00

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

SASU VIM

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	51 922 748,00	3 492 968,00	55 415 716,00
Productions vendues de biens	44 049 076,00	2 963 287,00	47 012 363,00
Productions vendues de travaux	2 152 663,00	270 978,00	2 423 641,00
Chiffre d'affaires	**98 124 487,00**	**6 727 233,00**	**104 851 720,00**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	20 268 199,41	20 446 530,41	5 111 632,00	15 156 567,41
RÉSULTAT FINANCIER	736 041,92	736 041,92	184 010,00	552 031,92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-293 907,83	-293 907,83	-73 477,00	-220 430,83
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-1 786 259,00	-1 593 696,00	-398 424,00	-1 387 835,00

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

La charges d'impôts sur les sociétés comprend :
- L'impôt sur les sociétés pour 4 823 742 €
- La contribution additionnelle pour 134 004 €
- Le crédit d'impôt recherche pour 140 516 €
- La réduction d'impôt mécénat pour 6 390 €